

# JURABSOLU

— Destination Bresse et Vignobles



*Visites & séjours*  
GROUPES



PAULINE

## LA DESTINATION ENTRE BRESSE & VIGNOBLES, C'EST QUOI ?

JurAbsolu et son territoire vous offrent un séjour unique à apprécier en famille, en couple ou en solitaire. Posez vos valises et prenez un grand bol d'air, riche en découvertes !

### PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU JURA !

Plongez au cœur d'un environnement précieux avec une faune et une flore préservée, de nombreux étangs, des sites classés "plus beaux villages de France" ou encore "cités de caractère", des villages typiques, un vignoble riche et unique (Vin jaune, Macvin, Vin de Paille...) des sentiers de randonnée en pleine nature, des belvédères à couper le souffle, une gastronomie unique grâce à des producteurs locaux (12 AOP/AOC à découvrir sur le territoire) et encore bien d'autres activités et loisirs à apprécier !

### VOUS VOULEZ ORGANISER UNE SORTIE SCOLAIRE ?

Contactez-nous ! Toutes nos propositions de visite peuvent être adaptées à votre demande et à votre programme pédagogique. De la maternelle au lycée nous construisons ensemble un parcours de visite qui répondra à vos besoins !

## VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER ?

1


**CHOISISSEZ**  
VOTRE  
PROGRAMME  
OU ACTIVITÉS

2

**CONTACTEZ**  
NOUS POUR  
RECEVOIR UN  
DEVIS

3

**PROFITEZ**  
DE VOTRE  
SÉJOUR  
ORGANISÉ

 03 84 44 62 47

 [contact@jurabsolu.fr](mailto:contact@jurabsolu.fr)

 3 place de la mairie 39210 Voiteur

 [www.jurabsolu.fr](http://www.jurabsolu.fr)

 Office de tourisme JurAbsolu

 @jurabsolu

# SOMMAIRE

## VOTRE SÉJOUR *à la carte*

VISITES GUIDÉES - 5

VISITES GOURMANDES - 6

PARC & MUSÉES - 9

VISITES HISTORIQUES - 10

ESCAPE GAME - 11

IMMERSIONS NATURE - 12

## CIRCUITS *à la journée*

CHÂTEAU-CHALON & SON VIGNOBLE - 15

LES INCONTURNABLES - 15

ARLAY À TRAVERS LES SIÈCLES - 16

SUR LES TRACES DU GÉNÉRAL LECOURBE - 16

SELLIÈRES, VILLAGE DE CARACTÈRE - 17

ÉCHAPPÉE BRESSANNE - 17

À LA DÉCOUVERTE DES PRODUITS LOCAUX - 17

OPTIONS - 18

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - 19



VOTRE SÉJOUR

*à la carte...*

# VISITES GUIDÉES



## ARLAY

1h

40 pers max

à partir de 4 €/pers

Du château au Bourg-Dessous, venez découvrir toutes les facettes de ce village aux multiples visages.



## CHÂTEAU-CHALON

1h

40 pers max

à partir de 4 €/pers

Laissez-vous conter l'histoire de Château-Chalon. Venez vous imprégner des lieux à travers cette visite guidée, de belvédères en sites historiques, à la découverte de ce village au passé envoûtant.



## RUFFEY-SUR-SEILLE

1h

40 pers max

à partir de 4 €/pers

Suivez votre guide à travers les rues du village, il vous contera la vie des habitants à travers les âges et vous emmènera sur les traces de Claude Jacques Lecourbe, général sous Napoléon.



## SELLIÈRES

1h

40 pers max

à partir de 4 €/pers

Partez à la découverte des origines de Sellières. À quoi doit-elle son nom ? Qui étaient ses habitants ? ...

# VISITES GOURMANDES



## VISITE D'UNE FRUITIÈRE VINICOLE

1h

50 pers max

à partir de 5 €/pers

Partez à la découverte du fonctionnement d'une fruitière vinicole à travers la présentation d'un film de 20 minutes puis la dégustation des vins du Jura.

## DE LA VIGNE AU VERRE

1h30

100 pers max

à partir de 6 €/pers

Retracez le chemin du vin : du grain de raisin sur la grappe, en passant par le vieillissement en cave, jusqu'à la dégustation au caveau.



## DÉCOUVERTE DES VINS DU JURA

1h30

50 pers max

à partir de 6 €/pers

Découvrez le métier de vigneron à travers cette visite de cave : de la fabrication à la vinification jusqu'à la mise en bouteille, ce métier n'aura plus de secret pour vous. Une dégustation de 7 vins de la gamme clôture la visite.



## VISITE D'UNE FRUITIÈRE À COMTÉ

1h

30 pers max

à partir de 2 €/pers

Plongez au coeur des meules de comté pour tout connaître de ce fromage typique du terroir jurassien. La visite est suivie d'une dégustation de fromages locaux.



## SI LE JURA M'ÉTAIT COMTÉ

1h

30 pers max

à partir de 3,50 €/pers

Dans cette fruitière à comté, la galerie au dessus de la zone de production et les commentaires du guide vous permettront de découvrir les secrets de fabrication du comté. La visite est suivie d'une dégustation de fromages locaux.



## VISITE D'UNE **MIELLERIE**

1h

20 pers max

à partir de 2 €/pers

Bzzz Bzzz ! Suivez le bruit des abeilles pour tout découvrir sur la fabrication du miel.



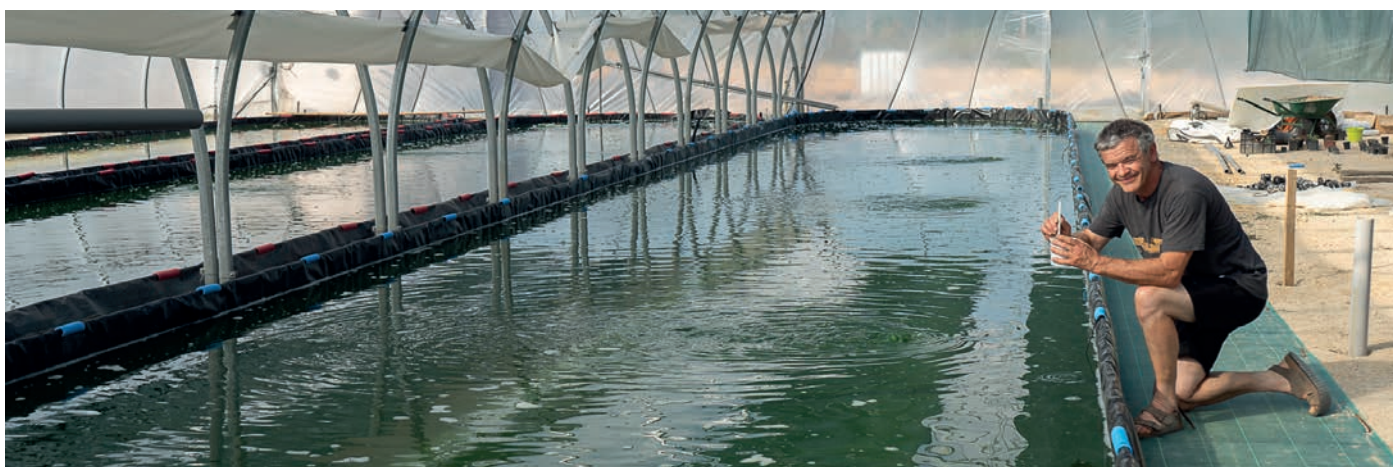
## **PETIT ESCARGOT** PORTE SUR SON DOS...

1h30

50 pers max

à partir de 9,50 €/pers

Cette visite du parc d'élevage vous permettra de découvrir le métier d'héliculteur et de déguster les productions de ces éleveurs passionnés.



## DÉCOUVERTE DE LA **SPIRULINE**

1h

25 pers max

à partir de 2 €/pers

Apparue il y a environ 3,5 milliards d'année, la Spiruline compte parmi l'une des plus anciennes formes de vie sur Terre ! Venez découvrir les secrets de cette algue aux propriétés étonnantes !



# PARC & MUSÉES

## MUSÉE DE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

1h

40 pers max à partir de 3,50 €/pers

Retrouvez l'ambiance, le mobilier et le matériel pédagogique des années 1930 à travers la visite guidée de l'école d'autrefois. Le guide vous présentera l'école, son histoire, son matériel et les méthodes pédagogiques de l'époque.



## JURAFAUNE PARC DES RAPACES

1h30

30 pers max à partir de 10,50 €/pers

Dans le cadre exceptionnel des reclusées de Baume-les-Messieurs, découvrez la beauté des rapaces. Le long du parcours vous découvrirez les rapaces qui peuplent la région, dont une centaine d'entre eux - de 20 espèces différentes - sont visibles en volières spécialement aménagées.



## MUSÉE DU VIN JAUNE

30min

40 pers max à partir de 2,50 €/pers

Dans une superbe cave voûtée, des tonneaux interactifs permettent de découvrir les différents AOC des vins jurassiens, ainsi que leur élaboration. Le film "Le Mystère du Vin Jaune" est ensuite projeté sur grand écran vous permettant de percer les secrets de ce vin d'exception.



# VISITES HISTORIQUES

## LE CHÂTEAU D'ARLAY

1h

50 pers max à partir de 9,50 €/pers

Partez à la découverte de 12 siècles d'histoire princière et familiale à travers la visite du Château XVIII<sup>ème</sup> classé Monument Historique et son authentique mobilier (XIX<sup>ème</sup>).



## LE PRIURÉ SAINT CHRISTOPHE

1h

40 pers max à partir de 2,50 €/pers

Inscrit aux Monuments Historiques depuis 1988 le Priuré Saint-Christophe est un lieu remarquable et un site clunisien. Les propriétaires vous feront découvrir l'histoire de ce lieu de sa construction à nos jours.

## LE CHÂTEAU DE FRONTENAY

1h

30 pers max à partir de 9,50 €/pers

Venez découvrir dans un cadre exceptionnel, un Monument Historique prestigieux et un lieu d'histoire incontournable.



# ESCAPE GAME

UNE MANIÈRE LUDIQUE DE DÉCOUVRIR LES VILLAGES ET LEUR PATRIMOINE EN SE DÉPLAÇANT D'ÉNIGMES EN ÉNIGMES !



## ARLAY, LE CHEVALIER EMPRISONNÉ

1h

20 pers max

à partir de 4 €/pers

1479, Louis XI a déjà réussi à s'emparer du duché de Bourgogne. Il écrit alors au Duc de Craon et le charge de venir attaquer la forteresse d'Arlay. Les armées ne vont pas tarder à arriver, et le chevalier chargé de défendre la forteresse, Aymé de Boujailles a été enlevé et emprisonné par Louis XI. 1h30 pour le retrouver ou Arlay sera perdu !

## SELLIÈRES LA BELLE INTROUVABLE

1h30

20 pers max

à partir de 4 €/pers

Plongez au XVI<sup>e</sup> siècle et aidez Kava, ancien rebelle réfugié au couvent des Cordeliers à Sellières, à retrouver sa bien-aimée.



## RUFFEY, LA TACTIQUE DU GÉNÉRAL LECOURBE

1h30

20 pers max

à partir de 4 €/pers

Napoléon va bientôt abdiquer ! Le Général Lecourbe doit maintenir la position à Belfort face aux Autrichiens. Mais il a oublié sa tactique militaire lors de son dernier passage à Ruffey. Vous avez 1h30 pour faire parvenir la tactique au Général Lecourbe, sinon la France sera prise !

# IMMERSIONS NATURE



© Christine Abt

EN PARTENARIAT AVEC



Partez en exploration avec une médiatrice nature de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura. Vous souhaitez partir à la découverte des étangs de Bresse, de la faune, de la flore, de l'architecture bressane, des impacts de l'homme sur son environnement ? Choisissez parmi les différentes formules ce qui vous correspond et laissez-vous guider pour une immersion en pleine nature.



© Christine Abt

## DÉCOUVERTE DÉCALÉE

2h

20 pers max

à partir de 15 €/pers

Lecture de paysage grâce au dessin et à l'écriture, observation des oiseaux, découverte de la forêt bordant les plans d'eau sur le site de l'Écopôle à Desnes.

Balade de 2 kms.



© Christine Abt

## BALADES EN TERRE BRESSANE

2h

20 pers max

à partir de 15 €/pers

Découverte de la faune et plus particulièrement des oiseaux mais aussi de l'architecture bressane. Cette formule autour des étangs Vaillant vous fera voyager à travers différents milieux et différentes thématiques.

Balade de 5 kms.  
Prévoir chaussures de marche et gourde d'eau.  
RDV au parking des étangs Vaillant,  
à Chapelle-Voland.



© Christine Abt

## L'ENVOLÉE BRESSANE

2h

20 pers max

à partir de 15 €/pers

Une méditation marchée de quelques kilomètres autour des étangs Vaillant, du Crêt et du Fort pour découvrir les oiseaux et prendre le temps d'établir le contact avec la nature.

Balade de 2 kms.  
RDV au parking des étangs Vaillant,  
à Chapelle-Voland.



© Christine Abt

## LA GRAVIÈRE D'HIER À AUJOUR'HUI

2h

20 pers max

à partir de 15 €/pers

Promenade sur le site de l'Écopôle à Desnes, favorable aux discussions philosophiques sur l'impact de l'homme sur son environnement. De beaux paysages à découvrir où milieux humides et forêts se côtoient !

Balade de 2 kms.



© Juliane Ravat

## LES ÉTANGS DANS TOUS LEURS ÉTATS

2h

20 pers max

à partir de 15 €/pers

Découvrez les étangs Bourgeois et leurs habitants à travers une balade à vélo. L'animateur vous guidera pour découvrir les trésors bressans.

Balade de 6 kms.  
RDV à la mairie des Deux-Fays.



# VOTRE CIRCUIT *à la journée...*

Nos prix comprennent : Prestations comprises dans les programmes ci-après

Nos prix ne comprennent pas : Supplément dimanche et jours fériés - Repas - Transport en autocar de tourisme et dépenses personnelles

## CHÂTEAU-CHALON & SON VIGNOBLE

40 pers max

à partir de 20 €/pers

**10h00** Visite des musées de la Haute Seille

**11h00** Dégustation de vins typiques

**12h00** Temps pour repas

**14h00** Visite guidée du village vigneron de Château-Chalon

**15h00** Visite guidée de l'école d'autrefois



## LES INCONTOURNABLES

30 pers max

à partir de 35 €/pers

**8h30** Visite d'une fruitière à Comté

**10h00** Visite d'une cave avec dégustation de vin

**12h00** Temps pour repas

**14h00** Visite guidée du village vigneron de Château-Chalon

**15h30** Visite guidée de l'abbaye de Baume-les-Messieurs



## **ARLAY À TRAVERS LES SIÈCLES**

40 pers max

à partir de 14 €/pers

- 9h00** Visite guidée du village d'Arlay
- 10h30** Dégustation de vins typiques
- 12h00** Temps pour repas
- 14h00** Visite du Château d'Arlay
- 15h30** Temps libre dans le parc du château



## **SUR LES TRACES DU GÉNÉRAL LECOURBE À RUFFEY-SUR-SEILLE**

40 pers max

à partir de 12 €/pers

- 9h00** Visite guidée du village de Ruffey-sur-Seille
- 10h30** Visite du prieuré Saint Christophe
- 12h00** Temps pour repas
- 14h00** Escape-game "Ruffey l'Héroïque"





## SELLIÈRES, VILLAGE DE CARACTÈRE

40 pers max

à partir de 5 €/pers

**10h00** Visite guidée de Sellières

**11h30** Visite du musée des sallières

**12h00** Temps pour repas

**14h00** Temps libre pour faire le sentier des forges de Baudin

**16h30** Visite de cave et dégustation de vin



## L'ÉCHAPPÉE BRESSANE

20 pers max

à partir de 25 €/pers

**8h30** Visite d'une fruitière à Comté

**10h00** Animation nature au choix

**12h00** Temps pour repas

**14h30** Visite d'une exploitation de spiruline

**15h30** Temps libre pour faire le sentier Jacquot



## À LA DÉCOUVERTE DES PRODUITS LOCAUX

30 pers max

à partir de 10 €/pers

**8h30** Visite d'une fruitière à Comté

**10h00** Visite de cave et dégustation de vin

**12h00** Temps pour repas

**14h00** Visite d'une miellerie

**15h30** Visite d'un héliculteur

# OPTIONS

## POUR UNE JOURNÉE SANS TRACAS, OPTEZ POUR LES OPTIONS SUIVANTES :

### **GUIDE ACCOMPAGNATEUR À LA DEMI-JOURNÉE OU À LA JOURNÉE**

un guide local vous accompagne tout au long de votre journée pour vous mener de visites en visites.

TARIF : nous contacter

### **AUTOCAR**

à la demande, nous pouvons réserver pour vous un autocar de tourisme

TARIF : nous contacter

### **REPAS**

nous pouvons réserver pour vous un repas dans l'un de nos restaurants partenaires

TARIF : nous contacter

## VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER ?

1


**CHOISISSEZ**  
VOTRE  
PROGRAMME  
OU ACTIVITÉS

2

**CONTACTEZ**  
NOUS POUR  
RECEVOIR UN  
DEVIS

3

**PROFITEZ**  
DE VOTRE  
SÉJOUR  
ORGANISÉ

 03 84 44 62 47

 [contact@jurabsolu.fr](mailto:contact@jurabsolu.fr)

 3 place de la mairie 39210 Voiteur

 [www.jurabsolu.fr](http://www.jurabsolu.fr)

 Office de tourisme JurAbsolu

 @jurabsolu

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE COMMERCIALISATION DE PRESTATIONS TOURISTIQUES

### RÉSOLUTION DU CONTRAT

En cas de manquement de l'OT JurAbsolu à son obligation d'exécution à la date ou à l'expiration du délai prévu ci-dessus, ou, à défaut, au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat, le Client peut résoudre le contrat, dans les conditions des articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 216-4 du code de la consommation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le professionnel de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le professionnel de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le professionnel ne se soit exécuté entre-temps.

Néanmoins, le Client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le professionnel refuse de fournir le service ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de fourniture du service à la date prévue, si cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du consommateur avant la conclusion du contrat.

### MODIFICATION ET INTERRUPTION DE PRESTATION

Toute modification concernant les caractéristiques de la prestation (nombre de personnes, lieu de rendez-vous, horaires, etc.) doit faire l'objet d'un accord préalable avec l'OT JurAbsolu. Elle ne pourra être prise en compte que sous réserve de disponibilité des prestataires partenaires de l'OT JurAbsolu. En cas d'interruption de la prestation par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Le client doit se présenter le jour et heures convenu et/ou mentionnées sur le bon d'échange ou ticket.

En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute dans le cadre d'une visite, le Client doit prévenir l'OT JurAbsolu et/ou le partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

L'OT JurAbsolu a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du contrat après sa formation et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

En cas de modification unilatérale par l'OT JurAbsolu d'une prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément

essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 10% par rapport au prix initial, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par l'OT JurAbsolu, soit de résoudre sans frais le contrat. En cas de résolution du contrat, le Client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation.

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée à l'OT JurAbsolu. La demande doit être faite dans un délai maximum de 15 jours avant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé.

Toute demande de modification non expressément acceptée par l'OT JurAbsolu et qui ne donne pas lieu à un avenant au contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation. A cet égard, et pour toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordé exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès de l'OT JurAbsolu dans un délai de 7 jours.

### ASSURANCE

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile.

### RÉGIME DE RESPONSABILITÉ – voyages à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'OT JurAbsolu sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'OT JurAbsolu dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <https://www.legifrance.gouv.fr> (art. L211.1 et suivants du code du tourisme).

### RÉGIME DE RESPONSABILITÉ – service de voyage

Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme. L'OT JurAbsolu sera entièrement responsable de la bonne exécution du service de voyage. En outre, comme l'exige la loi, l'OT JurAbsolu dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur vos droits <https://www.legifrance.gouv.fr> (art. L211.1 et suivants du code du tourisme).

# JURABSOLU

— Destination Bresse et Vignobles


VOYAGE ORGANISÉ  
*à la journée...*

SCOLAIRE  
*à la demi-journée...*

EVJF / EVG  
*en week-end...*

SÉMINAIRE  
*de 3 jours...*

## CONTACTEZ-NOUS

 03 84 44 62 47

 [contact@jurabsolu.fr](mailto:contact@jurabsolu.fr)

 3 place de la mairie 39210 Voiteur

 [www.jurabsolu.fr](http://www.jurabsolu.fr)

 Office de tourisme JurAbsolu

 @jurabsolu